

# Nevers - Grand Nevers

**CONFÉRENCE** ■ La schizophrénie numérique, un sujet abordé par la philosophe Anne Alombert

## La dualité avec les technologies

La philosophe Anne Alombert animera une conférence programmée par les Althérophiles, mardi 16 janvier. En avril, elle a publié un essai sur l'influence des nouvelles technologies.

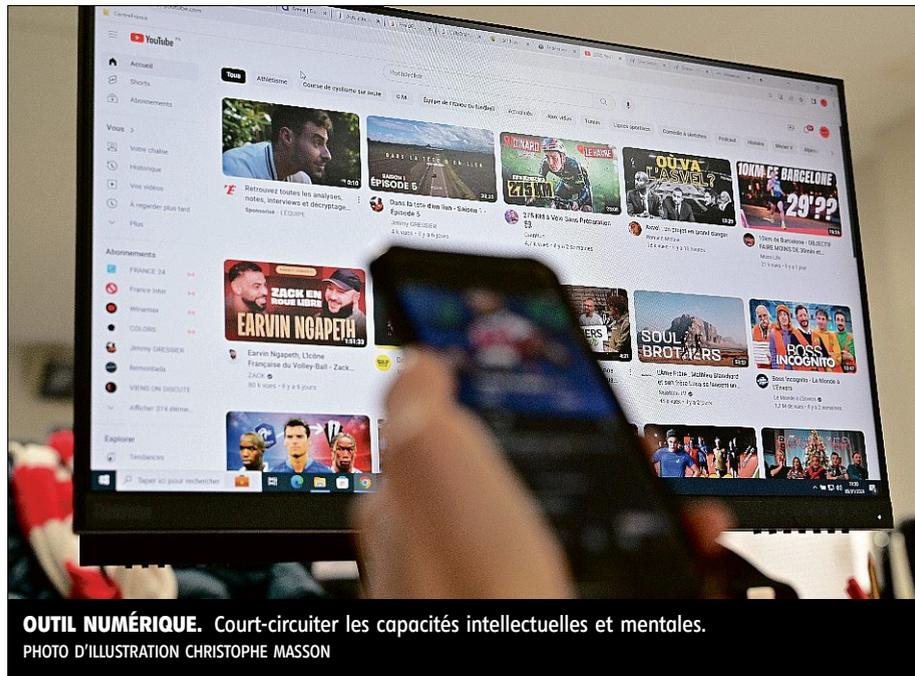
Gwénola Champalaune

gwenola.champalaune@centrefrance.com

Anne Alombert est enseignante-chercheuse en philosophie contemporaine à l'université Paris-VIII. Dans son ouvrage, *La schizophrénie numérique, la crise de l'esprit à l'ère des nouvelles technologies*, elle s'intéresse à l'influence des technologies numériques qui ont envahi toutes les sphères de l'existence.

■ **Qu'entendez-vous par schizophrénie numérique ?**

J'ai utilisé cette expression pour désigner la schizophrénie non pas dans le sens médical, mais pour parler de deux types de discours complètement contradictoires mais qui, pourtant, coïncident dans l'époque actuelle. - Le discours des transhumanistes qui consiste à attribuer des capacités mentales, psychiques ou intellectuelles à des dispositifs technologiques (comme l'intelligence, les



**OUTIL NUMÉRIQUE.** Court-circuiter les capacités intellectuelles et mentales.

PHOTO D'ILLUSTRATION CHRISTOPHE MASSON

émotions ou la conscience). - Les discours scientifiques (en psychologie et neurosciences notamment) qui pointent les dangers des capacités numériques pour nos capacités humaines de mémorisation, de concentration, d'attention...

■ **On peut dépasser ces deux discours ?** Cela n'a

aucun sens d'attribuer des capacités humaines, mentales, psychiques, à des dispositifs numériques. On en vient à déléguer nos capacités humaines à des dispositifs algorithmiques qui ne peuvent pas faire le travail d'interprétation des humains. Mais il ne suffit pas de les rejeter. On ne peut pas opposer l'humain aux machines, car les indi-

vidus ne peuvent penser qu'à partir de supports à la fois techniques et symboliques (l'écriture, les papiers, les images, les technologies audiovisuelles, les écrans numériques...). Il s'agit donc de transformer les supports numériques pour les mettre au service de nos capacités de pensée, et non de leur destruction.

■ **Tous les citoyens sont touchés ?** Toutes les générations sont concernées mais le danger touche plus particulièrement les jeunes générations, dans la mesure où les esprits et les cerveaux se forment pendant l'éducation. Maryanne Wolf, neuroscientifique, spécialiste du développement de l'enfant et de l'activité cérébrale, a montré que pendant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, on renforce certains types de connexions neuronales. Par exemple, les connexions responsables des capacités d'imagination, de mémorisation qui ne se feront pas.

■ **Peut-on faire machine arrière ?**

Il s'agit plutôt d'inventer autre chose avec ces nouvelles technologies. Je prends l'exemple de Wikipédia qui permet le partage des savoirs, la délibération collective. Les règles sont transparentes. C'est très différent de ce qui se passe sur un réseau social sur lequel des algorithmes nous recommandent des contenus automatiquement. Il s'agit aujourd'hui de proposer des innovations numériques

qui permettent le partage des savoirs et non pas qui court-circuitent nos capacités cognitives et mentales. L'association Tournesol travaille sur la recommandation collaborative des contenus : des citoyens peuvent évaluer des vidéos en fonction de leur pertinence et l'algorithme va se baser sur ses évaluations humaines.

■ **Quels changements peuvent être envisagés ?**

Il faut agir sur l'éducation aux médias, enseigner l'histoire des technologies, comprendre les technologies que l'on utilise. On peut choisir en fonction de nos projets politiques de concevoir et de développer des technologies porteuses pour les citoyens. De plus, il est aujourd'hui nécessaire d'œuvrer pour des technologies qui ont des modèles économiques soutenables (à la fois sur le plan écologique et sur le plan psycho-social). Cela passera aussi par le volet juridique. ■

➔ **Conférence.** Mardi 16 janvier ; 18 h 30, à l'Auditorium du Conservatoire. Auparavant, Anne Alombert aura rencontré des élèves du lycée Raoul-Follereau.